



Dernière
mise à jour
le : 19/08/2025

HIVER 2025

ANCELLE – HAUTES ALPES

GLISSE A GOGO

REFERENCE HERMES 069004001

VACANCES POUR TOUS
21 RUE SAINT FARGEAU – CS 72021
75989 PARIS CEDEX 20

AGREMENTS

Adresse pour l'envoi du courrier :
NOM Prénom de l'enfant – Séjour VPT Glisse à gogo
Centre de vacances La Martégale
Quartier de l'Adrech 05260 ANCELLE

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le 1^{er} jour vers 17h00 et seront repris le dernier jour vers 10h00 (les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

TRANSPORT

Départ de Paris en train. En car de Lyon et Grenoble jusqu'au centre. Dates, heures et lieux mentionnés dans la convocation.

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : Dîner

Dernier repas inclus : Déjeuner (sur place ou panier repas selon les horaires de départ)

SITE

► La situation géographique

Situés dans les **Hautes Alpes** et plus précisément dans le Champsaur (haute vallée du Drac) à 1 350 m d'altitude, entre le village et la station de ski d'Anceles (à 1 750 m d'altitude), les six chalets aux toits bleus du centre de vacances la Martégale bénéficient d'un emplacement privilégié à **5 mn des pistes de ski** (ski alpin et ski de fond) et du village d'Anceles où l'on trouve tous les commerces. Il est également proche des services médicaux (cabinet médical au village et hôpital le plus proche : Gap (18 km)).

► Le cadre de vie

Le centre de vacances « La Martégale » est implanté dans un parc de **7 hectares aménagés, arborés et bordés d'une forêt** où coule le torrent d'Anceles permettant aux enfants d'évoluer en toute sécurité et de bénéficier d'espaces naturels qui leurs sont entièrement réservés. Le centre peut accueillir jusqu'à 240 personnes selon les normes de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Le centre de vacances a obtenu l'Ecolabel Européen au mois de juin 2023. Il est dans une démarche constante de respect de l'environnement et invite ses usagers à être également dans cette dynamique écoresponsable.

L'agencement du centre a été étudié pour l'accueil de tous types de séjours, vacances familiales ou de groupes (deux chalets adultes Forest et Braban) :

- Les Chalets Pibourre, Mouraillon et Chailles dotés chacun de 14 chambres (de 2 à 6 lits) sont agencés pour l'accueil des groupes d'enfants en classes d'environnement ou en colonies de vacances.
- Les Chalets Braban (16 chambres de 2 à 4 lits) et Forest (10 chambres de 2 à 4 lits) sont dédiés aux séjours des adultes ou des familles.
- 4 salles d'activités.
- 6 salles de classe.
- 1 club-house équipé d'un bar, d'une piste de danse, de petits salons et d'un « DJ box ».
- D'un espace détente avec Baby-foot, tables de Ping-Pong et bibliothèque

Côté restauration, le centre de vacances la Martégale propose **une cuisine traditionnelle élaborée sur place** à base de produits de qualité. Les repas sont servis dans une vaste salle à manger panoramique pouvant accueillir 160 personnes. Le centre dispose également d'une deuxième salle à manger d'une capacité de 60 personnes et d'un coin détente et activités.

► Effectif du groupe : 20 participants

ACTIVITES

Ski alpin 6 demi-journées encadrées par les animateurs, dont un cours encadré par l'ESF en début de séjour sur le domaine d'Ancelle. Les jeunes profitent également d'une journée au domaine de Saint-Léger.

Karting sur glace : 1 séance à Orcières

Autres activités : luge, construction d'igloos, visite d'Ancelle, grands jeux...

La station d'Ancelle, c'est :

- 28 km de pistes soit 25 ha dont 6.5 km bénéficient d'un enneigement artificiel performant, un stade de slalom, un snow park, un espace sécurisé pour la pratique de la luge et pour les petits un jardin de neige.
- 11 téléskis
- 2 télésièges

Forfait de remontées mécaniques et matériel complet fournis (skis, chaussures, casques)

ORGANISATION DU SEJOUR

► L'équipe d'encadrement

En plus du **directeur en charge de l'accueil** et de l'organisation du centre permanent de la structure.

Un directeur titulaire du brevet d'aptitude à la fonction de directeur (BAFD) par tranche d'âge qui orchestre son équipe d'animation, s'assure du bon fonctionnement du séjour, réunit chaque soir son équipe pour échanger sur le déroulement de la journée écoulée et préparer les activités du lendemain.

Un animateur titulaire du brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA) par tranche de 8 ou 12 enfants. Chaque enfant a son animateur référent tout au long du séjour, avec lequel se développe une confiance plus particulière.

Une assistante sanitaire (BAFA + PSC1) qui se charge du suivi des traitements médicaux.

Enfin, une équipe "technique" qui assure les fonctions d'entretien des locaux, service et de restauration.

► Vie collective :

- Les enfants participent à la définition des règles de vie en groupe durant le séjour.
- Une attention particulière est portée à l'état de santé des enfants et l'écoute de leurs éventuels problèmes afin de favoriser leur bien être durant le séjour.
- Les enfants sont accompagnés pour apprendre à gérer leurs affaires, équipement et matériel de façon autonome.
- Des espaces conviviaux et des temps de partage seront aménagés pour les enfants.
- La vie quotidienne est adaptée aux besoins des enfants en fonction de leur âge, dans la limite des contraintes de temps liées aux activités et à celles d'une vie en collectivité.
- Dans la mesure du possible, les enfants sont associés à la construction du planning des activités en dehors des activités spécifiques qui sont préparées et planifiées en amont du séjour.
- Durant le séjour, des activités récréatives, sportives et culturelles variées sont proposées dans un esprit de découverte multi sensorielle en relation avec les richesses, attraits et spécificités du territoire. L'équipe d'animation donne aux enfants les moyens nécessaires pour s'exprimer et faire des choix d'activités. Ces dernières encouragent la coopération, l'entraide et l'échange entre enfants.

► Alimentation : **diversité des repas proposés, dans le respect du principe de laïcité.**

Les menus sont élaborés par le directeur du centre en étroite collaboration avec le cuisinier. Les repas sont élaborés sur place avec des produits locaux et de saison par le cuisinier. Nous sommes attentifs à la mise en place de menus équilibrés, de faire connaître les spécialités de la région et la découverte de nouvelles saveurs. Un repas traditionnel du Champsaur est servi pendant le séjour (tourtons ou raclette).

Les enfants se répartissent dans la salle à manger et partagent un temps de vie quotidienne en collectivité. Les animateurs sont présents pour assurer le bon déroulement du repas et assurer leur rôle d'encadrant.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation de départ.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► **Trousseau de séjour** *cf. document dernière page*

A l'arrivée au centre de vacances, les jeunes s'installent dans leur chambre et font l'inventaire du contenu de la valise. Les animateurs sont disponibles pour accompagner les jeunes qui le souhaitent.

Penser à noter le nom complet de l'enfant sur toutes les pièces du trousseau.

► **Le linge**

Les jeunes gèrent seuls la gestion de leur linge.

Pour les inscrits sur 15 jours, des lessives sont prévues au cours du séjour.

► Argent de poche

Chaque animateur est responsable de la somme d'argent confiée par les familles.

Les animateurs aident les enfants dans la gestion de leur argent de poche et surtout veillent à ce qu'ils ne fassent pas de dépenses exagérées ou dangereuses.

La Direction met en sécurité la somme d'argent récoltée par les animateurs.

Un montant de 30 euros maximum est conseillé.

► Santé

C'est la personne qui exerce le rôle d'assistant(e) sanitaire qui administre les médicaments et assure le suivi des traitements. Tous les médicaments, même d'apparence inoffensive, sont stockés à l'infirmerie, y compris ceux des encadrants. Les traitements réguliers sont donnés à l'enfant selon les indications du médecin stipulées sur l'ordonnance.

Les animateurs sont parfois obligés de soigner de petites blessures lors de déplacements divers à l'aide d'une trousse de première urgence qu'ils emmènent systématiquement et font contrôler au retour par l'assistant(e) sanitaire.

Toute situation d'urgence sera IMMEDIATEMENT signalée au directeur.

► **Frais médicaux** : En cas de consultation médicale ou d'achat de médicaments en pharmacie pour votre enfant lors de son séjour de vacances, vous recevrez une facture de frais médicaux après le séjour. Après réception du remboursement (par chèque ou virement bancaire), nous vous enverrons les originaux des feuilles de soin.

► Utilisation du téléphone

Le téléphone portable ne doit pas nuire au bon déroulement du séjour de vacances.

L'équipe d'animation et les enfants élaborent en début de séjour des règles de vie concernant notamment la vie en collectivité. Les enfants peuvent utiliser leur téléphone à des moments définis en collectif (ex : pendant le temps de douche, jeux libres, temps calmes...).

► Objet de valeur

Les objets de valeur restent sous la responsabilité des enfants. Il est déconseillé d'apporter des objets pouvant être cassés, abîmés...

Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, appareils numériques et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Gare la plus proche : Gap

Documents à déposer en ligne sur votre espace client :

- la fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- la photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- l'autorisation au droit à l'image

